

DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

DE CARLI

Serge

Membre d'EPCI/communauté d'agglomération de Longwy/président

Élu(e) ou nommé(e) le : 10/07/2020

Déclaration déposée le : 02/09/2020 14:36:45

Renseignements personnels :

Année de naissance : 27/01/1960

Adresse : [REDACTED]
[REDACTED]

1° Les activités professionnelles donnant lieu à rémunération ou gratification exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Employeur : Education Nationale de 01/2015 à 12/2015 Professeur des Professeur des écoles hors classe 6ème échelon Directeur d'école G3 Ecole primaire [REDACTED]	2015 : 20973 € Net
Employeur : Education Nationale de 01/2016 à 12/2016 Professur des écoles hors classe 6ème échelon Directeur d'école G3 Commentaire : Travaillant à temps partiel, la quotité pour mon emploi de direction est passée de 50% à 58%	2016 : 25777 € Net
Employeur : Education Nationale de 01/2017 à 12/2017 Professeur des écoles hors classe 6ème échelon Directeur d'école G3	2017 : 25344 € Net
Employeur : Education Nationale de 01/2018 à 12/2018 Professeur des écoles de classe exceptionnelle 4ème échelon Directeur d'école G4 Commentaire : En cours d'année, en septembre exactement, j'ai bénéficié de l'ouverture d'une classe supplémentaire dans mon établissement, la direction passant de G3 à G4. De ce fait, la quotité de travail est passée de 58% à 75% à compter de septembre également. De plus, à partir de septembre, j'ai été promu dans le corps de la classe exceptionnelle à l'échelon 4.	2018 : 29068 € Net
Employeur : Education Nationale de 01/2019 à 12/2019 Professeur des écoles de classe exceptionnelle 4ème échelon Directeur d'école G4 Commentaire : Comparativement à l'année 2018, les modifications opérées (quotité accrue, direction plus importante et promotion dans le corps supérieur) se sont appliquées sur 12 mois et non 4.	2019 : 35141 € Net
Employeur : Education Nationale de 01/2020 à 07/2020 Professeur des écoles de classe exceptionnelle 4ème échelon Directeur d'école G4	2020 : 20323 € Net

2° Les activités de consultant exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

3° Les participations aux organes dirigeants d'un organisme public ou privé ou d'une société à la date de l'élection ou de la nomination et au cours des cinq années précédant la date de la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

4° Les participations financières directes dans le capital d'une société à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération ou gratification perçue au cours de l'année précédente
Néant	

5° Les activités professionnelles exercées à la date de l'élection ou de la nomination par le conjoint, le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou le concubin

Conjoint, partenaire lié par PACS ou concubin	Activité professionnelle
	Employeur : Education Nationale Professeur des écoles hors classe Commentaire :

6° Les fonctions bénévoles susceptibles de faire naître un conflit d'intérêts

Nom et objet social de la structure ou de la personne morale	Description des activités et responsabilités exercées
Néant	

7° Les fonctions et mandats électifs exercés à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération, indemnité ou gratification
Maire de Mont-Saint-Martin (54350) de 01/2015 à 12/2015	2015 : 24906 € Net
Maire de Mont-Saint-Martin (54350) de 01/2016 à 12/2016	2016 : 24842 € Net
Maire de Mont-Saint-Martin (54350) de 01/2017 à 12/2017	2017 : 24892 € Net
Maire de Mont-Saint-Martin (54350) de 01/2018 à 12/2018	2018 : 24640 € Net
Maire de Mont-Saint-Martin (54350) de 01/2019 à 12/2019	2019 : 20885 € Net
Maire de Mont-Saint-Martin (54350) de 01/2020 à 07/2020	2020 : 12216 € Net
Vice-président communauté de communes de Longwy (CCAL) de 01/2015 à 12/2015	2015 : 8419 € Net
Vice-président communauté de communes de Longwy (CCAL) de 01/2016 à 12/2016	2016 : 8320 € Net
Vice-président communauté d'agglomération de Longwy (CAL) de 01/2017 à 12/2017	2017 : 8421 € Net
Vice-président communauté d'agglomération de Longwy (CAL) de 01/2018 à 12/2018	2018 : 8326 € Net
Vice-président communauté d'agglomération de Longwy (CAL) de 01/2019 à 12/2019	2019 : 8364 € Net
Vice-président communauté d'agglomération de Longwy (CAL) de 01/2020 à 07/2020	2020 : 4420 € Net
Conseiller général puis départemental délégué au territoire de Longwy de 01/2015 à 12/2015	2015 : 24987 € Net
Conseiller départemental délégué au territoire de Longwy de 01/2016 à 12/2016	2016 : 25071 € Net
Conseiller départemental délégué au territoire de Longwy de 01/2017 à 12/2017	2017 : 25365 € Net
Conseiller départemental délégué au territoire de Longwy de 01/2018 à 12/2018	2018 : 25112 € Net
Conseiller départemental délégué au territoire de Longwy de 01/2019 à 12/2019	2019 : 21125 € Net
Conseiller départemental délégué au territoire de Longwy de 01/2020 à 07/2020	2020 : 12319 € Net
Président du SITRAL (syndicat de transport) de 01/2015 à 12/2015	2015 : 8919 € Net
Président du SITRAL (syndicat de transport) de 01/2016 à 12/2016	2016 : 8938 € Net
Président du SMITRAL (syndicat mixte de transport) de 01/2017 à 12/2017	2017 : 8481 € Net
Président du SMITRAL (syndicat mixte de transport) de 01/2018 à 12/2018	2018 : 10442 € Net

Description	Rémunération, indemnité ou gratification
Président du SMITRAL (syndicat mixte de transport) de 01/2019 à 12/2019	2019 : 10490 € Net
Président du SMITRAL (syndicat mixte de transport) de 01/2020 à 07/2020	2020 : 6118 € Net
Vice-président EVICOM 2000 (régie câblée) de 01/2015 à 12/2015	2015 : 3882 € Net
Vice-président EVICOM 2000 (régie câblée) de 01/2016 à 12/2016	2016 : 3945 € Net
Vice-président EVICOM 2000 (régie câblée) de 01/2017 à 12/2017	2017 : 4019 € Net
Vice-président EVICOM 2000 (régie câblée) de 01/2018 à 12/2018	2018 : 3312 € Net
Vice-président EVICOM 2000 (régie câblée) de 01/2019 à 12/2019	2019 : 3205 € Net
Vice-président EVICOM 2000 (régie câblée) de 01/2020 à 07/2020	2020 : 1870 € Net

Observations

La raison de cette déclaration est mon élection à la présidence de la communauté d'agglomération de Longwy à la date du 10 juillet 2020. Du fait de cette responsabilité nouvelle importante, j'ai décidé de quitter plusieurs de mes fonctions antérieures. Ainsi, à la date d'aujourd'hui, je ne suis plus vice-président d'EVICOM 2000 (régie câblée) comme je ne suis plus délégué du territoire de Longwy dans ma fonction de conseiller départemental du canton de Mont-Saint-Martin. De plus, à compter du 25 septembre 2020, date à laquelle est convoqué le prochain conseil du SMITRAL (syndicat mixte de transport), je ne serai plus président de ce syndicat, n'étant plus candidat à ce poste. A compter de cette date, le 25 septembre prochain, je conserverai donc 3 mandats importants et 3 seulement, celui de maire de ma commune de Mont-saint-Martin, celui de président de la CAL (communauté d'agglomération) et, enfin, celui de conseiller départemental du canton de Mont-Saint-Martin.

Je soussigné Serge DE CARLI certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués dans la présente déclaration.

Fait, le 02/09/2020 14:36:45

Signature : Serge DE CARLI